



Ministère de la culture, politiques publiques
**Nicolas Sarkozy ou la faillite du dogme libéral : son bilan...
nos revendications**

Le ministère de la culture malmené, la culture en danger, les personnels et les professionnels mobilisés

Depuis 5 ans, le gouvernement a porté des coups très rudes au ministère de la culture et plus largement à la culture. Cette politique de sape et de libéralisation effrénée s'est immédiatement heurtée à des luttes remarquables et remarquées. Tout au long du quinquennat, la mobilisation des personnels et des professionnels, caractérisée par sa dimension unitaire, aura été très vivace. Elle aura probablement permis à ce ministère d'échapper au pire et d'une certaine façon de compter au rang des enjeux politiques de la campagne présidentielle et d'une possible alternance.

Le service public de la culture mis en pièces

RGPP et démantèlement de l'administration

Quatre mois à peine après l'élection de Nicolas Sarkozy, la culture faisait déjà figure de cible privilégiée du gouvernement. Au nom d'économies pourtant absolument dérisoires et contre-productives, la Révision générale des politiques publiques (RGPP) fit voler en éclats l'architecture même de l'administration du service public de la culture.

Le ministère de la culture est ainsi passé de 10 à 3 directions au moyen de fusions/absorptions exclusivement motivées par les logiques libérales et comptables. La RGPP a créé 3 directions générales hypertrophiées, rapidement ingérables et de fait incapables de conduire les politiques patrimoniales comme celles du soutien à la création artistique, celles du livre et de la lecture ou encore à l'intention des médias et des industries culturelles.

Nous avons donc dû faire face à une restructuration administrative extrêmement brutale qui a miné les missions fondamentales du ministère, abîmé le travail, et dégradé les conditions de travail des personnels. A tel point que **nous sommes aujourd'hui confrontés à une rupture de sens qui exige en miroir une très forte ambition de reconstruction et de rénovation des politiques publiques culturelles et par conséquent du ministère lui-même.**

RGPP et destructions massives d'emplois

La RGPP s'est traduite par des mesures de **suppressions d'emplois** et de réductions de moyens sans précédent.

Bien que le cabinet du ministre et l'administration entretiennent confusion et opacité sur la situation de l'emploi, la CGT a pu dénombrer sur le seul exercice triennal 2009-2011 - sans être jamais démentie - plus de 1000 suppressions d'emplois au budget de l'Etat et des établissements publics (Titre 2 et Titre 3 cumulés). En 2012, près de 100 emplois supplémentaires devraient être perdus sur le seul Titre 2. Quant aux établissements publics,

après qu'ils ont perdu plusieurs centaines d'emplois depuis le début du quinquennat, ils restent eux aussi soumis à la plus grande rigueur.

Au total, sur le front de l'emploi, les tensions sont telles que la situation est à présent intenable, et cela à quelque niveau que l'on se situe : à Paris, comme en régions, en administration centrale comme dans les services déconcentrés, et tout autant dans les établissements publics, tous statuts confondus. **Partout, la cote d'alerte est atteinte !**

Une situation budgétaire très dégradée

D'un point de vue syndical, il n'est pas très utile de savoir si le budget de la mission Culture est vraiment sanctuarisé ou pas. Ce qui ne fait pas de doute, en revanche, c'est qu'il est notoirement insuffisant au regard des besoins et des politiques publiques qu'il devrait financer. En grande partie préempté par les crédits « grands projets », près de 200M€ pour 2012, **il incite au développement des financements précaires et « alternatifs »**, qui ne tiennent pas sur la durée, pour financer les missions dévolues au ministère. Et pour compliquer la tâche, la présentation budgétaire change tous les ans laissant penser que le « bleu » Culture relève plus de la partie de Bonneteau que d'un exercice de transparence destiné, en premier lieu, à la représentation nationale. Mais au fond, c'est bien la démocratie qui est affaiblie de tels procédés.

D'autre part, le gouvernement met en place des circuits de pillages fiscaux au nom du renflouement de la dette, mettant ainsi en danger des dispositifs qui ont fait leurs preuves sur la longue durée, à l'instar du Centre National de la Cinématographie.

Opacification des crédits et précarisation des politiques publiques : le désengagement budgétaire de l'état laisse la place à des pratiques de financement qui sont de moins en moins transparentes alors que c'était l'un des objectifs majeurs de la LOLF. Les politiques publiques ministérielles sont financées pour partie par le budget de l'état et de plus en plus sur *grands projets*. **« Des financements alternatifs » se développent pour compenser le désengagement de l'Etat et la débudgétisation** : taxes affectées, ressources propres en tout genre, dons et legs, mécénats, dépenses fiscales, fonds de dotation, partenariats public-privé, etc. !

L'expérience démontre que nombre de ces ressources connaissent de grandes variations dans leurs rendements. Il apparaît que la redistribution de l'impôt par l'état au travers de son budget offrirait une bien meilleure garantie à la mise en œuvre pérenne des politiques publiques culturelles.

Nous dénonçons la montée en puissance de ces « **financements alternatifs** », ce mouvement de **privatisation des financements**. Ils favorisent en effet l'émergence **d'une démocratie censitaire** laissant de plus en plus aux riches, individus ou personnes morales, la faculté des choix culturels et de l'accès à la culture, en vertu de l'axiome « qui paie décide ».

On voit donc bien que les déclarations de Frédéric Mitterrand et du « candidat sortant » sur la sanctuarisation du budget de la culture voire sur sa soi-disant progression de plus de 20% en 5 ans ne résistent pas à l'épreuve des faits, quand elles ne sont pas simplement mensongères. En vérité, en plus du gel maintenu de 6% des crédits 2012, la loi de finances rectificative qui vient d'être adoptée par l'Assemblée Nationale ampute gravement les crédits 2012 du ministère de la culture et de la communication. Ce collectif budgétaire supprime 6 249 000 € sur la diplomatie culturelle, 34 160 500 € en autoisation d'engagement sur la mission culture (dont 3 500 500 € sur la création et 9 480 000 € sur la transmission des savoirs et la démocratie culturelle), 22 200 000 € sur le programme médias et industries culturelles (dont

11 millions d'euros sur l'audiovisuel et la diversité radiophonique). **Soit une amputation dépassant les 62 millions d'euros !!!**

Nous n'oublierons pas non plus l'expérience calamiteuse du **Conseil de la création artistique** voulu par Nicolas Sarkozy pour défier le ministère de la culture et confié à Marin Karmitz. Créé début 2009 au moment même où la restructuration libérale du ministère de la culture faisait rage, ce joujou présidentiel contesté par toute la communauté artistique et culturelle s'est auto-dissous en avril 2011. Entre-temps, ce machin des plus opaques aura englouti la bagatelle de 10 millions d'euros. En matière de « gestion rigoureuse », Nicolas Sarkozy et ses amis n'ont vraiment pas de leçons à donner.

La culture est un bien commun et un droit fondamental.

C'est pourquoi, **la CGT-Culture entend réaffirmer la revendication d'une progression significative du budget de la culture et son refus de la mainmise croissante des capitaux privés et du mécénat** dans les musées et monuments historiques et de manière plus générale au ministère de la culture. C'est au prix d'une politique à la hauteur des besoins en personnels comme des besoins en termes d'équipements, d'intervention et de fonctionnement que le service public culturel sortira de l'ornière dans laquelle l'ont plongé délibérément les pouvoirs publics.

Un ministère peu à peu vidé de sa substance et progressivement atteint dans sa légitimité : la multiplication des opérateurs, une menace vitale

Le quadruple mouvement qui consiste dans la multiplication des opérateurs culturels, dans leur autonomie croissante (qui confine à l'indépendance), dans l'accentuation de leur économie marchande, et dans leur mise en concurrence s'oppose frontalement à l'idée d'un réseau de service public puissant et innovant. Le ministère de la culture compte déjà 82 opérateurs. Leur poids et leur influence grandissants (ils sont de plus en plus hors contrôle) sont antinomiques avec le principe d'un état opérateur en matière de culture, et, in fine, à l'existence même d'un ministère de la culture.

Après les établissements publics autonomes, le projet d'agences culturelles et/ou de délégations de service public étendu à la quasi-totalité des champs d'intervention de l'état gagne lui aussi du terrain. Ce programme motivé par le dogme de la marchandisation de la culture, et qui vise à substituer l'esprit des affaires aux affaires de l'esprit, doit être combattu et abandonné (voir aussi le substrat idéologique du rapport Lévy-Jouyet intitulé "L'économie de l'immatériel, la croissance de demain").

Nous exigeons des prochains dirigeants qu'ils mettent **un coup d'arrêt à cette dérive extrêmement dangereuse que constitue la multiplication des opérateurs** sous toutes leurs formes, EPA (dont le A de Administratif n'empêche nullement, bien au contraire, qu'ils soient dopés aux ressources propres et aux financements privés), EPIC, associations, GIP et autres agences. **Et nous pensons que cela passe en priorité par un recadrage immédiat nécessitant la conception et l'expression d'une tutelle politique - ministérielle - forte et volontariste.**

Des réseaux de service public atomisés

La capacité d'intervention et d'innovation du ministère de la culture repose pour beaucoup sur l'existence de réseaux de service public. Or, Nicolas Sarkozy et ses gouvernements successifs n'ont eu de cesse de les atomiser. Qu'il s'agisse du réseau des musées nationaux, de celui des DRAC et des STAP, de celui des monuments nationaux ou encore de celui des écoles d'architecture, de celui des écoles d'art et des conservatoires, ils ont tous peu ou prou subi les

mêmes effets cumulés et délétères de politiques de rigueur, de division, de dérégulation et de marchandisation.

Il est temps de rompre avec cette fuite en avant dont le but réel est de favoriser les intérêts privés et particuliers. Il faut réaffirmer que ces réseaux de service public sont la clé de voûte du maillage culturel du territoire et d'un développement culturel équitable, durable, socialement et humainement responsable.

L'éducation populaire et le tissu associatif touchés au cœur

L'éducation populaire au premier chef mais aussi quantité d'associations et de structures engagées dans la création, la diffusion, l'éducation artistique, l'action culturelle ont été directement touchées par le désengagement de l'état.

La remise en cause sous l'effet de subventions rognées ou carrément supprimées de nombreux projets et actions de proximité inscrits dans la durée fut bien sûr extrêmement négative au plan du développement culturel et de la cohésion sociale.

Ce faisant, le pouvoir libéral a fait le choix risqué du divertissement contre l'émancipation, de la segmentation socioculturelle, de l'individualisme et du consumérisme contre la citoyenneté et le vivre ensemble.

Une résistance forte des personnels

L'année 2008, année de la restructuration administrative imposée par la RGPP, a été marquée par une forte mobilisation des personnels qui ont mis en exergue les enjeux fondamentaux des missions, des métiers, et des savoir-faire. Depuis, sous des formes diverses et variées, ce combat pour la défense du ministère et, notamment, sur la problématique des moyens financiers et humains n'a jamais cessé. Les personnels du ministère ont été partie prenante du mouvement "Culture en danger" qui rassemblait de très nombreux acteurs culturels, du public comme du privé, sur l'ensemble du territoire. Les liens étroits que nous avons tissés à cette occasion sont un atout déterminant pour élargir et faire progresser le débat sur la culture et les responsabilités publiques.

Des revendications enracinées dans l'attachement aux politiques culturelles publiques

- Pour un réseau des musées nationaux préservé et renforcé, et pleinement centré sur l'accès du plus grand nombre au patrimoine et la diversification des publics ;
- pour des monuments nationaux eux aussi ouverts sur une conception du patrimoine reliant le passé et le futur et sur la valorisation et le décroisement des territoires ;
- pour des DRAC consolidées (voir paragraphe ci-après sur les responsabilités publiques) ;
- pour un financement durable de l'archéologie préventive et de la recherche ;
- pour des écoles d'arts, des conservatoires, et des écoles d'architecture ayant partie liée avec une grande ambition éducative et dotés de moyens nouveaux ;
- pour une politique des archives en phase avec les valeurs de citoyenneté ; pour l'abandon de la Maison de l'Histoire de France, aux archives comme n'importe où ailleurs ;
- pour un soutien résolu à la création artistique, à la recherche et à l'innovation ;
- pour un renouveau de la médiation culturelle et donc de l'appropriation de la culture par le plus grand nombre ;
- pour la rencontre et le dialogue des cultures dans leur diversité et leurs immenses potentialités ;
- pour des liens nouveaux entre travail et culture ;

- pour l'essor de la culture au travail et à l'entreprise : un objectif indissociable de l'idée de démocratie culturelle ;
- pour un renouveau de l'éducation populaire ;
- pour la reconnaissance et le développement des pratiques amateurs, etc.

Il serait trop long de dérouler ici la liste complète de nos préoccupations et revendications, mais cette énumération rapide nous permet a minima de revenir sur quelques axes majeurs et durables de notre action syndicale au ministère de la culture.

De l'exigence d'un état opérateur en matière de culture et de la nécessaire refondation du ministère de la culture

Pour nous, il demeure déterminant de revendiquer que l'état redevienne opérateur, en propre, en matière de culture, non pas pour centraliser, accaparer, phagocyter, mais bien en tant qu'il doit être au service d'un projet politique et social tourné vers l'impérieuse nécessité de faire société, de re-tisser de l'en-commun. Ceci pose explicitement la question, notamment, de l'aménagement du territoire, de l'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire. C'est toute la question également - au travers d'une nécessaire refondation du ministère de la culture, dont il ne faut surtout pas nier la complexité - d'un nouvel élan pour la démocratisation culturelle, entendue à l'avenir comme un cheminement vers une démocratie culturelle.

Il faut impérativement sortir de cette séquence politique où l'état n'a cessé d'être ravalé à des missions technico-techniques de contrôle, d'évaluation, de régulation, de normalisation voire d'ingénierie culturelle - ceci au détriment de toute véritable ambition politique pour la culture.

Les responsabilités publiques : pour des partenariats public-public

Si la question de l'état opérateur est au cœur des réflexions sur les politiques publiques, elle est aussi au centre d'un projet motivé par l'intérêt général, au service du double principe : "culture bien commun, droit fondamental".

Mais l'état ne saurait se retirer sur son Aventin ou s'enfermer dans ses certitudes et quelque arbitraire que ce soit. L'enjeu des responsabilités publiques en matière de culture doit être abordé sans tabou à l'aune de l'articulation et des complémentarités bien comprises entre état et collectivités territoriales. C'est ce que nous nommons : "partenariats public-public".

Autrement dit, plutôt que d'opposer voire de déposséder, plutôt que de transférer pour se délester et se désengager, ou encore, autre hypothèse tout aussi funeste, plutôt que de promouvoir un état autoritaire et qui surplombe, il y a à créer les conditions d'une dynamique, gagnant-gagnant, qui profite à tout le monde et qui soit en phase avec les besoins des populations, de toutes les populations, de l'urbanité, des territoires urbains marginalisés, des banlieues stigmatisées et discriminées, des zones intermédiaires, de la ruralité souvent méconnue et oubliée...

Pour atteindre cet objectif ambitieux mais aujourd'hui incontournable de coopérations fructueuses entre l'état et les collectivités territoriales, de développement co-élaboratif et démocratique, **nous avons besoin plus que jamais du réseau des DRAC, doté de moyens nouveaux et conforté en termes de contenus et de conception.**

Evidemment, ces orientations sont en totale opposition avec ces politiques conduisant à l'asphyxie financière des collectivités territoriales et avec la volonté gouvernementale de priver celles-ci de la compétence culturelle.

Contre la convention ministère de la culture / Medef

Enfin, comment ne pas évoquer la récente signature d'une convention entre le ministère de la culture et le Medef qui, comble du cynisme, s'appuie sur la convention de l'Unesco sur la

diversité culturelle, pour envisager un partenariat avec le patronat, mettant, sous divers angles d'attaque (le mécénat, le financement d'études, le partenariat sur les régions...), l'action du ministère sous la tutelle du Medef. Déjà, cette convention affecte le travail des DRAC, les conduisant à s'engager dans une sorte de co-définition d'axes d'intervention, conduisant à un véritable hold-up du service public au profit d'une organisation partisane.

De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle, pour des états généraux de la culture

Les notions de démocratisation de la culture et d'accès du plus grand nombre aux trésors de l'humanité et aux œuvres de l'esprit qui ont animé le ministère à sa création voilà plus de 50 ans ne sont pas soudainement devenues caduques ni superfétatoires.

La culture pour tous demeure une revendication légitime et populaire.

Reste que les attentes et besoins des publics comme l'évolution de la société interrogent inévitablement une construction par trop verticale et trop souvent élitiste des politiques publiques. Le temps est probablement venu d'ouvrir en grand le débat sur les conditions de l'éclosion de la culture au pluriel, dans ses diversités et le dialogue fécond de ses différences. Il y a là certainement une problématique anthropologique que le ministère de Frédéric Mitterrand n'a pas su poser.

Devant ce double défi majeur, pour la culture, pour la démocratie, nous nous prononçons pour la tenue d'états généraux de la culture dès l'ouverture de la prochaine mandature.

Travail, Culture et Démocratie

Avec la confédération, nous militons pour l'essor d'une "démocratie culturelle" : chemin de l'émancipation du salarié-citoyen, du libre choix d'intervenir sur sa vie et son devenir, en rupture avec une vision élitiste de la culture. Or, nous sommes convaincus que cette perspective appelle à renouveler notre vision du travail, à en mesurer les capacités culturelles et transformatrices, à avoir confiance dans toutes les capacités des travailleurs, dès lors qu'elles sont dites, mises en mouvement, reconnues, rendues visibles, mises en culture, interrogées et exprimées par l'art.

Plus que jamais nous pensons que le travail, sa complexité et son sens ont directement à voir et interagissent avec la culture et la création artistique. Analyser et repenser les interventions et interactions à l'entreprise dans la culture et dans l'art nous paraît indispensable et urgent, questionner les rôles des différents acteurs (patronat, comités d'entreprise, syndicats, associations) également. C'est pourquoi nous souhaitons que le prochain ministre prenne à bras-le-corps la dimension cruciale du travail laissée trop longtemps en jachère.

Ainsi, nous nous félicitons d'avoir obtenu à force d'énergie et de conviction la re-création d'un groupe de travail ministériel consacré à ces enjeux « travail et culture ». Bien que très insuffisant encore, cet effort devra être poursuivi et développé.

Paris, le 16 avril 2012